

Communiqué de presse

TxCell: participation à la conférence finale du consortium COST AFACTT

- Li Zhou, VP Cell Engineering de TxCell, co-présidera la session dédiée aux Tregs
- Présentation orale d'Ignacio Anegon, chercheur INSERM et partenaire académique de TxCell, sur les Tregs CD8+

Valbonne, France, le 4 octobre 2017 à 18h30 CEST – TxCell SA (FR0010127662 – TXCL), société qui développe des immunothérapies cellulaires basées sur des cellules T régulatrices (Tregs) pour l'inflammation, l'auto-immunité et la transplantation, annonce aujourd'hui sa participation à la conférence finale du consortium européen COST 'Action to Focus & Accelerate Cell-based Tolerogenic Therapies' (A FACTT) se tenant du 9 au 11 octobre 2017 à Barcelone, en Espagne.

Li Zhou, PhD, Vice-président *Cell Engineering* de TxCell, co-présidera la session dédiée aux cellules T régulatrices se tenant le 9 octobre 2017 à 11h45 CEST. Li Zhou ouvrira la session par une introduction sur la technologie CAR-Treg de TxCell.

De plus, le Docteur Ignacio Anegon, chercheur INSERM et co-directeur de l'équipe 2 au Centre pour la Recherche en Transplantation et en Immunologie (CRTI), à Nantes, en France, donnera une présentation orale intitulée 'CD8+ Treg new players in allograft tolerance' (Ndt : Les cellules Treg CD8+, de nouveaux acteurs dans la tolérance à l'allogreffe). Cette présentation aura lieu le 9 octobre 2017 à 14h40 CEST.

En décembre 2016, TxCell a obtenu une licence mondiale exclusive portant sur deux familles de brevets couvrant la nouvelle population de Tregs CD8+ identifiée par le CRTI pour l'ensemble des maladies auto-immunes et des troubles liés à la transplantation.

Le programme complet de la conférence est disponible à l'adresse www.afactt.eu.

À propos de TxCell – www.txcell.com

TxCell est une société de biotechnologies qui développe des plateformes innovantes d'immunothérapies cellulaires T personnalisées pour le traitement de maladies inflammatoires et auto-immunes sévères présentant un fort besoin médical non satisfait. TxCell cible les rejets de greffe ainsi que différentes maladies auto-immunes (liées aux cellules T ou aux cellules B), dont la sclérose en plaques, le lupus rénal et la pemphigoïde bulleuse.

Les thérapies cellulaires développées par TxCell utilisent des lymphocytes T régulateurs (Tregs). Les Tregs sont une population cellulaire découverte dans les années 90 et dont les propriétés anti-inflammatoires sont désormais établies. Contrairement aux approches classiques basées sur des Tregs polyclonaux non-spécifiques, TxCell ne développe que des

¹ Ménoret S, Guillonneau C, Anegon I (presenting author), CD8+ Treg new players in allograft tolerance, oral presentation, Final COST AFACTT meeting, October 9-11, 2017, Barcelona, Spain.

Tregs spécifiques d'antigène génétiquement modifiés, dans lesquels la spécificité antigénique est introduite par un récepteur dit chimérique (CAR) (cellules CAR-Treg).

Basée à Sophia-Antipolis, TxCell est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et compte actuellement 46 collaborateurs.

Prochains évènements TxCell

Conférences scientifiques et médicales

9-11 oct. Final conference on the COST 'A FACTT' project Barcelona (Espagne) 17-20 oct. ESGCT 2017 (European Society of Gene & Cell Therapy) Berlin (Allemagne)

Conférences financières et sectorielles

4-5 oct. Large & Midcap Event Paris Paris (France)
 4-5 oct. Cell & Gene Meeting on the Mesa La Jolla (États-Unis)
 6-9 nov. BIO-Europe Berlin (Allemagne)
 9 nov. 5th Annual European Advanced Therapies Investor Day Londres (Royaume-Uni)
 14 nov. Inv€\$tival Showcase Londres (Royaume-Uni)

15-16 nov. Jefferies 2017 Global Healthcare Conference Londres (Royaume-Uni)

23-24 nov. Actionaria Paris (France)

Contacts

TxCell

Caroline Courme
IR & Communication Director
Tel: +33(0) 4 97 21 83 00
caroline.courme@txcell.com

Image Box - Relations Presse

Neil Hunter / Michelle Boxall Tel: +44(0) 20 8943 4685 <u>neil.hunter@imageboxpr.co.uk</u> <u>michelle.boxall@imageboxpr.co.uk</u>

NewCap – Relations Investisseurs

Julien Perez / Mathilde Bohin Tel: +33 (0)1 44 71 98 52 txcell@newcap.eu

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à » « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de TxCell estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de TxCell qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par TxCell ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par TxCell auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de TxCell qui a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 avril 2017 sous le numéro R.17-024. TxCell ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.